

STERILISONS LES CHATS ERRANTS

Les chatons nés dans la rue ou abandonnés meurent dans des conditions souvent atroces.



OUI, une chatte même très sauvage peut être capturée.

OUI, une femelle gestante peut être stérilisée.

OUI, une chatte est très rarement stérile.

OUI, une femelle peut mettre bas dès l'âge de 7-8 mois.

NON, une chatte n'a pas besoin d'avoir fait une première portée avant d'être stérilisée.

Il faut absolument profiter de la période hivernale pendant laquelle elles n'ont pas de chaleurs pour faire stériliser un maximum de chattes errantes.

Au printemps, la situation sera ingérable !

Néanmoins, n'hésitez pas à contacter l'association à n'importe quel moment de l'année pour faire stériliser un chat errant dès que vous le voyez !





Beaucoup trop de chatons naissent chaque

année pour que tous aient la chance de vivre dans de bonnes conditions. Chaque femelle non stérilisée perdue, abandonnée ou fugueuse va créer avec sa descendance un nouveau groupe de chats errants qui va proliférer et envahir un secteur de plus en plus grand. **Une chatte même très sauvage peut être capturée**, grâce à des cages-pièges en bois sans danger pour la chatte et dont la porte se ferme automatiquement derrière elle quand elle y entre. Si une chatte errante a élu domicile dans votre jardin, n'attendez pas qu'elle fasse des petits qui eux-mêmes se reproduiront très vite.

Une femelle gestante peut être stérilisée

sans risque car la chirurgie animale tout comme la médecine humaine a progressé. La stérilisation massive des chattes errantes n'aboutira pas de sitôt à une pénurie de chatons ! Nous en avons la preuve chaque jour !

Le nourrissage est nécessaire, la stérilisation est indispensable.

Contactez notre association, nous pourrons vous conseiller et éventuellement vous aider à faire stériliser les chats errants de votre quartier avec votre participation.